

Quatrième réunion du Sous-Groupe Infrastructure et Gestion de l'Information (IIM/SG4) d'APIRG

Réunion virtuelle, du 31 août au 3 septembre 2021

Rapport final

Préparé par le Secrétariat
Septembre 2021

Sommaire

Partie	1 – Historique de la Reunion		
1.	Introduction		
2.	Objectifs5		
3.	Participation à la réunion5		
4.	Officiels et Secrétariat6		
5.	Langues de travail6		
6.	Ouverture6		
7.	Ordre du jour		
8.	Résumé des Projets de Conclusions et de Décisions		
Partie	II Rapport sur les points de l'ordre du jour		
	nt 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour, du programme de travail et élection du Président lu Vice-Président du Sous-Groupe		
	nt 2 de l'ordre du jour : Examen des Conclusions/Décisions de la Troisième Réunion du Sous-Groupe rastructure et Gestion de l'Information (IIM/SG3)		
	Point 3 de l'ordre du jour : Examen des Conclusions et Décisions de la Réunion APIRG/23 applicables au Sous-Groupe IIM		
Poi	nt 4 de l'ordre du jour : État d'avancement de la mise en œuvre des Projets Régionaux14		
Poi	nt 5 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des modules ASBU		
Poi	nt 6 de l'ordre du jour : Déficiences de la navigation aérienne		
	nt 7 de l'ordre du jour : Examen des Termes de Référence et du Programme de Travail du Sous- oupe24		
Poi	nt 8 de l'ordre du jour : Questions diverses		
	ent 9 de l'ordre du jour : Examen du Projet de Conclusions/Décisions de la Quatrième réunion du Sous-		

Liste des Conclusions et Décisions de la Réunion IIM/SG4

Référence des Projets de Conclusions /Décisions	Titre des Projets de Conclusions /Décisions
Projet de Décision 4/01	Election du Président et du Vice-Président du Sous-groupe.
Projet de Décision 4/02	Approbation du cadre logique des projets IIM
Projet de Décision 4/03	Soumission de la documentation du projet à l'équipe du Plan directeur de l'IIM
Projet de Décision 4/04	Augmentation du nombre d'Etats rendant compte des activités du Sous-Groupe
Projet de Conclusion 4/05	Points focaux des Etats dans les domaines techniques
Projet de Conclusion 4/06	Coordination des Projets IIM
Projet de Décision 4/07	Guide AFI SIGMET et Procédure relative aux Tests SIGMET
Projet de Décision 4/08	Coût des projets MET du Sous-Groupe IIM
Projet de Décision4/09	Évaluation des compétences du personnel météorologique aéronautique
Projet de Décision 4/10	Modèle de formulaire de demande de services de traduction du TAC au format IWXXM
Projet de Conclusion 4/11	Accords pour la traduction du code alphanumérique traditionnel vers IWXXM
Projet de Décision 4/12	Approbation du Plan de Contingence AFI relatif aux Cendres volcaniques
Projet de Conclusion 4/13	Instructions et Directives opérationnelles relatives à l'exercice sur les cendres volcaniques dans la région AFI
Projet de Décision 4/14	Adoption des Termes de Référence du Projet MET 3 et des livrables du projet pour 2021-2022
Projet de Décision 4/15	Alignement du plan régional de navigation aérienne sur la 6ème édition du GANP
Projet de Décision 4/16	Alignement des références ASBU des projets IIM sur la 6ème Édition du GANP
Projet de Décision 4/17	Incorporation de la Recherche, du Développement et de l'Innovation (RDI) dans le programme de travail d'APIRG
Projet de Décision 4/18	Approbation des domaines minimum de notification révisés
Projet de Conclusion 4/19	Mesures pour améliorer la disponibilité des données OPMET dans la région AFI
Projet de Conclusion 4/20	Révision du Tableau MET II-2 de la Partie V de l'électronique Plan AFI de Navigation Aérienne (eANP) Vol II
Projet de Conclusion 4/21	Poursuite du Projet CODEVMET AFI
Projet /Décision 4/22	Termes de référence de l'IIM/SG d'APIRG

Liste des Appendices

Référence de l'Appendice	Titre de l'Appendice
Appendice A	Liste des participants à la réunion IIM/SG4
Appendice B	Etat des conclusions et des décisions de la réunion IIM/SG/3
Appendice C	État d'avancement de la mise en œuvre des Conclusions et Décisions des réunions APIRG/23 et RASF-AFI/6 applicables à l'IIM/SG
Appendice D1	Cadre logique des Projets IIM
Appendice D2	Calcul des coûts du Projet MET 1 du Sous-Groupe IIM
Appendice D3	Formulaire de demande des services de traduction du TAC au format IWXXM
Appendice D4	Plan de contingence AFI relatif aux cendres volcaniques
Appendice D5	Termes de référence du projet MET 3 du Sous-Groupe 'IIM d'APIRG
Appendice D6	Livrables et tâches du projet MET 3 du Sous-Groupe IIM d'APIRG
Appendice E1	Domaines minimum de notification consolidées
Appendice E2	Mesures pour améliorer la disponibilité des données OPMET dans la région AFI
Appendice F	Termes de Référence du Sous-Groupe IIM d'APIRG
Appendice G	Résumé des projets de Conclusions et de Décisions

Partie I – Historique de la Réunion

1. Introduction

- 1.1 La quatrième réunion du Sous-Groupe Infrastructure et Gestion de l'Information d'APIRG (IIM/SG4) s'est tenue virtuellement du 31 août au 3 septembre 2021.
- 1.2. Le Sous-Groupe enregistre les résultats de ses réunions sous forme de Conclusions et de Décisions ayant la signification suivante :
 - a) Les Conclusions traitent des questions qui, conformément au mandat du Groupe, méritent directement l'attention des États pour que des actions soient entreprises conformément aux procédures établies; et
 - b) Les Décisions portent sur des questions qui ne concernent que APIRG et ses organes auxiliaires.

2. Objectifs

- 2.1. Les objectifs de la réunion étaient entre autres :
 - a) d'examiner les Conclusions/Décisions de la Troisième réunion du Sous-Groupe Infrastructure et Gestion de l'Information (IIM/SG3) qui s'est tenue virtuellement du 12 au 14 octobre 2020 ;
 - b) d'examiner les Conclusions/Décisions de la réunion APIRG/23 concernant les domaines suivants: Gestion de l'information aéronautique (AIM), Communication, navigation, surveillance et spectre aéronautiques (CNS), Météorologie aéronautique (MET);
 - c) d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets régionaux adoptés par APIRG dans les domaines de l'AIM, CNS et MET;
 - d) d'informer les participants des dispositions de la sixième édition du Plan mondial de navigation aérienne (GANP) ;
 - e) de discuter des questions relatives aux déficiences de la navigation aérienne et aux domaines minimum de notification dans les domaines AIM, CNS et MET; et
 - f) d'examiner les Termes de Référence (TdR) et le Programme de travail du Sous-Groupe.

3. Participation à la réunion

- 3.1. La réunion a regroupé deux cent quatre-vingt-dix (290) participants venant de trente-deux (32) États, cinq (5) fournisseurs de services de navigation aérienne (ASECNA, ATNS, GCAA, KCAA et SODEXAM), l'Association internationale des compagnies aériennes (IATA), la Fédération internationale des associations de contrôleurs aériens (IFATCA) et les bureaux régionaux de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale (WACAF) et l'Afrique orientale et australe (ESAF).
- 3.2. La liste des participants figure à l'Appendice A

4. Officiels et Secrétariat

- 4.1. La réunion a élu Mme Anne Njeri Gitau (Kenya) et M. Issoufou Abdoulaye (Niger) respectivement Présidente et Vice-président du Sous-Groupe.
- 4.2. M. Goama Ilboudo, expert régional MET du Bureau Régional WACAF de l'OACI, Dakar, et Secrétaire du Sous-Groupe IIM d'APIRG, a assuré le secrétariat de la réunion et a été assisté par Mme Chinga Mazhetese et Mr. Harvey Gabriel LEKAMISY, respectivement Experts régionaux ENV/MET et CNS du Bureau régional ESAF de l'OACI, Nairobi, M. François-Xavier-Salambanga et Fanfé Bamba, Experts régionaux respectivement CNS et AIM, du Bureau régional WACAF de l'OACI, Dakar.

5. Langues de travail

5.1. La réunion s'est déroulée en langues anglaise et française avec interprétation simultanée.

6. Ouverture

- 6.1. La réunion a été ouverte par M. Prosper Zo'o Minto'o, Directeur régional du Bureau de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale et Secrétaire d'APIRG.
- 6.2. Dans son allocution, M. Zo'o Minto'o, au nom du Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano, du Secrétaire général, M. Juan Carlos Salazar, du Directeur régional de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe, M. Barry Kashambo, et en son nom propre, a remercié chaleureusement les Administrations et les Organisations pour avoir facilité la participation de leurs délégués et experts à la quatrième réunion du Sous-Groupe IIM.
- 6.3. Il a souligné l'importance pour les États de mettre en œuvre les dispositions du rapport CART et des documents d'orientation sur le décollage afin d'assister l'industrie aéronautique dans sa reprise et sa résilience dans le contexte COVID-19.
- 6.4. Il a rappelé les principales attentes de la quatrième réunion du Sous-Groupe IIM, notamment l'élection d'un nouveau bureau pour les deux années à venir. À cet égard, il a adressé ses sincères remerciements à M. Kinafo Silue et à Mme Gaborekwe Khambule, Président et Vice-Présidente sortants du Sous-Groupe, pour leur leadership et le soutien qu'ils ont apporté.
- 6.5. Tout en félicitant le Sous-Groupe pour le travail accompli à ce jour, il a souligné que l'une des tâches clés à aborder par la réunion était la mise en œuvre des modules ASBU pour lesquels le niveau de rapport des États est encore faible, et à la mise à jour du Plan de navigation aérienne ANP.
- 6.6. M. Zo'o Minto'o a donc fait appel à l'engagement, à la diligence et à la détermination des experts et de toutes les parties prenantes pour faire la différence dont la région AFI a désespérément besoin, afin de remplir le mandat du Sous-Groupe IIM.
- 6.7. M. Barry Kashambo a exprimé sa gratitude aux participants pour leur présence à travers des moyens virtuels comme envisagé dans la structure actuelle d'APIRG.

7. Ordre du jour

7.1. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant :

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'Ordre du jour, du Programme de travail et Élection du

Président et du Vice-Président du Sous-Groupe

1.1 Adoption de l'ordre du jour et du Programme de travail

1.2 Élection du Président et du Vice-Président du Sous-Groupe

Point 2 de l'ordre du jour : Examen des Conclusions/Décisions de la Troisième Réunion du Sous-

Groupe "Infrastructures et Gestion de l'Information (IIM/SG3)

Point 3 de l'ordre du jour : Examen des Conclusions/Décisions de la Réunion APIRG/23 applicables

au sous-Groupe IIM

Point 4 de l'ordre du jour : État d'avancement de la mise en œuvre des projets régionaux

4.1. Projets relatifs à la gestion de l'information aéronautique (AIM),

4.2. Projets relatifs aux Infrastructures de Communication, de navigation,

de surveillance et du spectre (CNS) aéronautiques,

4.3. Projets relatifs à la Météorologie aéronautique (MET)

Point 5 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des modules ASBU

5.1. Sixième édition du GANP

5.2. Modules Gestion de l'Information aéronautique (AIM)

5.3. Modules Infrastructure de communication, navigation, surveillance et

spectre (CNS) aéronautiques

5.4. Modules Météorologie aéronautique (MET)

5.5. Mise à jour du Plan de navigation aérienne AFI

Point 6 de l'ordre du jour : Déficiences de la navigation aérienne

Point 7 de l'ordre du jour : Révision des Termes de Référence et du Programme de travail du Sous-

Groupe

Point 8 de l'ordre du jour : Questions diverses

Point 9 de l'ordre du jour : Examen du Projet de Conclusions/Décisions de la quatrième réunion du

Sous-Groupe "Infrastructure et Gestion de l'information (IIM/SG4)

8. Résumé des Projets de Conclusions et de Décisions

8.1. Les Projets de Conclusions et de Décisions suivants ont été formulés lors de la quatrième réunion du Sous-Groupe IIM.

Décision 4/01 Élection du Président et du Vice-Président du Sous-Groupe

Que:

Afin de guider les travaux du sous-groupe, Mme Anne Njeri Gitau du Kenya et M. Issoufou Abdoulaye du Niger sont élus respectivement présidente et vice-président du sous-groupe IIM.

Projet de Décision 4/02 : Approbation du cadre logique des projets IIM

Que:

Afin de fournir aux équipes de projets IIM/SG un cadre de suivi pour tous les projets IIM et un mécanisme de compte rendu pour toutes les activités des projets IIM approuvés, le cadre logique proposé par l'équipe de projet sur le Plan directeur est approuvé.

Projet de Décision 4/03 Soumission de la documentation de projet à l'Équipe du Plan directeur de l'IIM

Que:

Pour alimenter le Plan directeur des projets IIM,

Les projets AIM 3, COM 2, COM 4 et Surveillance soumettent leur documentation de projet avec les livrables au Coordinateur de l'Équipe du Plan directeur avec copie au Secrétariat avant le 31 octobre 2021.

Projet de Décision 4/04 Augmentation du nombre d'Etats rendant compte des activités du Sous-Groupe

Que:

Afin d'améliorer la disponibilité des données sur la planification et la mise en œuvre des activités des États dans les domaines techniques, le Secrétariat doit explorer d'autres mécanismes comme alternative aux enquêtes.

Projet de Conclusion 4/05 Points focaux des Etats dans les domaines techniques

Que,

Afin de faciliter la coordination des activités d'APIRG et de ses organes auxiliaires, les États désignent un coordonnateur national pour la planification et la mise en œuvre (CNPI) ainsi que des points focaux dans les domaines AIM, CNS et MET et communiquent leurs coordonnées aux bureaux régionaux de l'OACI d'ici décembre 2021.

Projet de Conclusion 4/06 Coordination des Projets IIM

Que;

Pour assurer une coordination et une mise en œuvre appropriées des projets présentant des difficultés de coordination,

- a) Le Nigeria, le Mali et le Togo confirment leur volonté de continuer à diriger les projets AIM 3, COM 2, COM 1 et COM 4 respectivement et désignent un expert qualifié pour coordonner ces projets d'ici le 31 décembre 2021;
- b) Le Secrétariat procède à leur remplacement si aucune réponse n'est reçue des États concernés.

Projet de Décision 4/07 Guide AFI SIGMET et Procédure relative aux Tests SIGMET

Que:

Afin d'aider les États/Organisations à fournir des informations SIGMET conformément aux SARP et aux procédures opérationnelles de l'OACI, le Projet MET Project 1 devra revoir et finaliser le Guide AFI SIGMET et les procédures relatives aux tests régionaux AFI sur les SIGMET et les soumettre à la prochaine réunion d'APIRG.

Projet de Décision 4/08 Coûts des projets MET du Sous -Groupe IIM

Que,

Afin de faciliter le financement du Projet MET 1 de l'IIM, la quatrième réunion du Sous-Groupe IIM approuve l'évaluation du coût pour le Projet MET 1, tel que contenu dans l'Appendice D2.

Projet de Décision 4/09 Évaluation des compétences du personnel météorologique aéronautique

Que,

Afin d'améliorer les compétences du personnel de météorologie aéronautique des États, le Projet MET 1 de l'HM/SG, en coordination avec les États, développe un processus d'évaluation des compétences du personnel de météorologie aéronautique dans la région AFI.

Projet de Décision 4/10 Modèle de formulaire de demande de services de traduction du TAC à l'IWXXM

Que:

Pour permettre aux Etats de la région AFI de faire traduire les données OPMET du TAC au format IWXXM par leur Centre de traduction de données associé, le modèle de formulaire de demande de services de traduction du TAC au format IWXXM, tel que présenté à l'Appendice D3 est approuvé.

Projet de Conclusion 4/11 Agréments pour la traduction du Code alphanumérique traditionnel au format IWXXM

Que,

Dans le cadre de la diffusion des données OPMET au format IWXXM dans la région AFI:

- a) Les États producteurs de données dont les données TAC sont converties en IWXXM par un autre État en leur nom, veillent à ce qu'un accord bilatéral ou régional soit signé pour de telles circonstances :
- b) Les BRDO /IROG Dakar et Pretoria mettent en place un plan régional officiel d'ici le 30 novembre 2021 pour soutenir la mise en œuvre de l'IWXXM dans la Région et formalisent un accord bilatéral pour effectuer les tests d'opérationnalisation de l'IWXXM entre les deux IROG et leur ROC correspondant ; et
- c) Le Secrétariat enregistre les plans régionaux à des fins de suivi, tienne à jour la liste des accords et la mette à disposition sur le site web public de l'OACI.

Projet de Décision 4/12 Approbation du plan de Contingence AFI relatif aux cendres volcaniques

Que,

Afin de fournir aux États/Organisations des directives et des procédures normalisées pour la fourniture aux compagnies aériennes et aux aéronefs en route, d'informations avant et pendant une éruption volcanique, le projet de plan de Contingence AFI relatif aux cendres volcaniques, édition 2021 (AFI VACP, Ed 2021) est approuvé.

Projet de Conclusion 4/13 Instructions et directives opérationnelles relatives à l'exercice sur les cendres volcaniques dans la région AFI

Que,

Dans le cadre de la conduite de l'exercice sur les cendres volcaniques dans la région AFI,

- a) Le Projet MET 2 de l'IIM/SG, en coordination avec l'État Responsable de l'exercice 2021 sur les cendres volcaniques dans la région AFI, finalise les instructions opérationnelles sur l'exercice sur les cendres volcaniques (AFI VOLCEX OPINS) et les directives relatives à l'exercice sur les cendres volcaniques d'ici le 30 octobre 2021 pour approbation par l'APIRG/24; et
- b) Le Secrétariat coordonne avec la République démocratique du Congo, le Kenya, l'Éthiopie et l'Érythrée l'obtention des coordonnées des points focaux de leurs observatoires volcanologiques, conformément aux indications fournies dans le Doc. 9766 de l'OACI, avant le 30 octobre 2021.

Projet de Décision 4/14 Adoption des Termes de Référence du Projet MET 3 et des livrables du projet pour 2021-2022

Que;

Les termes de référence proposés du Projet MET 3 et ses livrables correspondants tels que contenus dans les Appendices D5 et D6 sont adoptés.

Projet de Décision 4/15 Alignement du plan régional de navigation aérienne sur la 6e édition du GANP

Que:

Afin d'assurer la cohérence entre le plan régional AFI de navigation aérienne et le GANP :

- a) Le Secrétariat organise un atelier spécifique pour mettre à jour les États sur les dispositions de la sixième édition du GANP ;
- b) Les équipes de projets IIM/SG identifient les modules applicables du bloc 1 des ASBU pour la région AFI, et les soumettre au secrétariat avec les priorités correspondantes avant le 31 décembre 2021 ; et
- c) Le Secrétariat de l'IIM/SG coordonne avec le Secrétariat de l'AAO/SG l'élaboration d'un projet de plan régional révisé de mise en œuvre de la navigation aérienne en vue de son intégration dans le volume III de l'eANP.

Projet de Décision4/16 Alignement des références des projets de l'IIM ASBU sur le GANP

Que;

Afin d'intégrer les changements introduits par la $6^{\text{ème}}$ édition du GANP et son impact sur les Plans régionaux et nationaux, les Coordonnateurs d'Equipes Projets de l'IIM alignent les références des projets sur les groupes, files et modules ASBU du GANP d'ici le 31 décembre 2021.

Projet de Décision 4/17 Incorporation de la Recherche, du Développement et de l'Innovation (RDI) dans le programme de travail d'APIRG

Que;

Afin d'aider les États AFI à réaliser la mise en œuvre des exigences opérationnelles et des éléments des modules ASBU, les programmes de travail d'APIRG et de ses organes auxiliaires soient modifiés pour inclure des activités liées à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI).

Projet de Décision 4/18 Approbation des domaines minimum de notification révisés

Oue:

Afin de soutenir la mise en œuvre de la Méthodologie uniforme pour l'identification, l'évaluation et le signalement des carences, les domaines minimums de notification révisés sont approuvés.

Projet de Conclusion 4/19 Mesures pour améliorer la disponibilité des données OPMET dans la région AFI
Que :

Pour adresser les questions de sécurité liées à l'indisponibilité des données OPMET,

- a) Les Etats/Organisations mettent en œuvre les mesures contenues dans le Plan d'Action relatif à la disponibilité des OPMET tels que présenté en Appendice E2 et fournissent un rapport trimestriel au Secrétariat ;
- b) Le Secrétariat coordonne la mise en œuvre du plan d'action sur la disponibilité des OPMET et fournisse un soutien si nécessaire.

Projet de Conclusion 4/20 Révision du tableau MET II-2 de la Partie V de l'AFI eANP Vol

Que,

Page 11 sur 24

Afin d'améliorer la fourniture des observations et des prévisions météorologiques requises par les centres MET d'aérodrome responsables, les États soumettent au Secrétariat des propositions d'amendement de leur Tableau MET II-2 dans l'eANP volume II partie V.

Projet de Conclusion 4/21 Poursuite du Projet CODEVMET AFI

Que,

Afin d'améliorer les activités de supervision de la sécurité des États dans le domaine MET, les Etats /Organisations soutiennent la mise en œuvre du Projet relatif au Développement Coopératif des Services de Météorologie Aéronautique dans la Région AFI (CODEVMET AFI)

Projet /Décision 4/22 Termes de référence de l'IIM/SG APIRG

Que;

Suite à la mise à jour de la méthode du Sous-groupe, les Termes de référence révisés du Sous-groupe IIM sont approuvés

Partie II Rapport sur les points de l'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour, du programme de travail et élection du Président et du Vice-Président du Sous-Groupe

- 1.1. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion a discuté et adopté le projet d'ordre du jour et le programme de travail proposés par le Secrétariat et a élu son Président et son Vice-Président.
- 1.2. La réunion a élu Mme Anne Njeri Gitau, Responsable de la gestion des informations aéronautiques au Kenya (Manager Aeronautical Information Management du Kenya), comme Présidente et M. Issoufou Abdoulaye, Inspecteur MET du Niger, comme Vice-Président du Sous-Groupe.

La réunion a formulé la décision suivante en conséquence :

Décision 4/01 Élection du Président et du Vice-Président du Sous-Groupe

Que:

Afin de guider les travaux du sous-groupe, Mme Anne Njeri Gitau du Kenya et M. Issoufou Abdoulaye du Niger sont élus respectivement présidente et vice-président du sous-groupe IIM.

Point 2 de l'ordre du jour : Examen des Conclusions/Décisions de la Troisième Réunion du Sous-Groupe Infrastructure et Gestion de l'Information (IIM/SG3)

- 2.1. Au titre ce point de l'ordre du jour, la réunion a discuté de l'état d'avancement de la mise en œuvre et des mesures prises concernant les Conclusions et Décisions de la troisième réunion du Sous-groupe IIM qui s'est tenue virtuellement du 12 au 14 octobre 2020.
- 2.2. La réunion a noté que trois Conclusions/Décisions sur sept ont été mises en œuvre, tandis que quatre autres sont toujours en attente, comme indiqué à **l'Appendice B** du présent rapport. La réunion a prié les Administrations et les Organisations qui ne l'ont pas encore fait, à traiter effectivement les Conclusions et Décisions en suspens.

Point 3 de l'ordre du jour : Examen des Conclusions et Décisions de la Réunion APIRG/23 applicables au Sous-Groupe IIM

- 3.1. La réunion a été informée de l'état d'avancement de la mise en œuvre des Conclusions et Décisions de la réunion APIRG/23 qui s'est tenue virtuellement du 23 novembre au 2 décembre 2020, se rapport aux domaines Gestion de l'information aéronautique (AIM), Communication, de la navigation, de la surveillance et du spectre aéronautiques (CNS) et Météorologie aéronautique (MET).
- 3.2. La réunion a noté que la plupart des Conclusions de la réunion IIM/SG/23 ont été adoptées par APIRG et que certaines ont été mises en œuvre avec succès, tandis que d'autres sont toujours en cours, comme indiqué à l'Appendice C du présent rapport. La réunion a appelé les États à examiner les Conclusions et les Décisions de l'APIRG en suspens qui nécessitent leurs actions

Questions AIM

- 3.3. Dans le domaine de la Gestion de l'information aéronautique (AIM), la réunion a été informée des activités et des livrables associés dans le cadre de chaque Conclusion.
- 3.4. Pour la *Conclusion 2/05 sur l'amélioration de la Qualité des NOTAM*, un atelier a été organisé avec des actions de suivi recommandées visant à éliminer les NOTAM anciens et très anciens et à améliorer la qualité des NOTAM. La réunion a encouragé les Etats à mettre en œuvre les actions restantes.
- 3.5. En ce qui concerne la *Coordination et l'orientation de la mise en œuvre des activités de la Go-Team de l'AIM dans les États de l'AFI*, la réunion a été informée de la révision en cours du projet AIM " Soutien à la mise en œuvre axée sur les résultats (RBIS)" visant à couvrir les activités du Go-Team pour la mise en œuvre des projets QMS, AIXM et eTOD dans la région AFI. La réunion a pris note des retards dans la mise en œuvre du projet RBIS en raison de la pandémie de COVID-19.

Questions CNS

- 3.6. La réunion a examiné les résultats de la réunion APIRG/23 sur la communication, la navigation, la surveillance et le spectre aéronautiques (CNS), et a noté avec inquiétude que toutes les conclusions formulées par la vingt-troisième réunion de l'APIRG dans le domaine CNS sont toujours en instance.
- 3.7. Néanmoins, la réunion a noté avec satisfaction l'élaboration du Plan directeur du projet et la sensibilisation accrue du personnel technique des États et des organisations à la cybersécurité de l'ANS et à ses menaces.
- 3.8. La réunion a été informée de la toute dernière actualisation de la position de l'OACI pour la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023 de l'Union internationale des télécommunications (CMR-23 de l'UIT), qui a été approuvée par le Conseil de l'OACI et soumise aux États le 18 août 2021 par la lettre aux États portant la référence : E/5-21/37 en date du 18 août 2021.

Questions MET

- 3.9. La réunion a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions et décisions d'APIRG/23 relatives à la MET et a noté que trois d'entre elles ont été pleinement mises en œuvre tandis que trois autres sont toujours en instance.
- 3.10. En ce qui concerne la Conclusion 23/20 d'APIRG/23 relative aux Directives de Mise en œuvre du Modèle d'Échange d'Informations météorologiques (IWXXM) de l'OACI et au renforcement des capacités de traitement des données en format numérique, la réunion a été informée des actions entreprises par les BRDO de Dakar et de Pretoria pour la transition vers le format IWXXM dans la région AFI, et a noté que certains défis restaient à être relevés, notamment les tests d'opérationnalisation du modèle IWXXM et la mise en place des accords de traduction.
- 3.11. En ce qui concerne la Conclusion 23/28 d'APIRG/23 sur l'élaboration de plans de contingence relatifs aux cendres volcaniques et la réalisation d'exercices sur les cendres volcaniques dans la région AFI, un atelier a été organisé sur les exercices relatifs aux cendres volcaniques et le Cap-Vert a accepté de jouer le directeur de l'exercice sur les cendres volcaniques pour 2021 dans la région AFI, et de conduire sa préparation et sa réalisation.
- 3.12. La Conclusion 23/38 d'APIRG/23 traitant de l'expérimentation de la collaboration RHWAC/MWO et du développement du Centre Régional d'Avis sur les Phénomènes Météorologiques dangereux (RHWAC) est toujours en attente. Le projet MET 1 a été invité à coordonner avec l'ASECNA l'incorporation de cette question dans le plan de travail du projet.

Point 4 de l'ordre du jour : État d'avancement de la mise en œuvre des Projets Régionaux

4.1. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion a été informée de l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets régionaux de l'IIM adoptés par APIRG et de l'élaboration du plan directeur des projets du Sous-groupe IIM.

Pian directeur des projets IIM/SG

4.2. La réunion a examiné les résultats de la Décision 23/24 de l'APIRG/23 et a salué le travail accompli par le Sous-Groupe concernant l'élaboration du Plan directeur de l'IIM pour suivre les activités des projets de l'IIM et fournir des rapports trimestriels. La réunion a pris note de l'élaboration du cadre logique pour les projets IIM, tel qu'il figure à **l'Appendice D1**, et a relevé certains défis, principalement liés aux activités et aux résultats attendus de certains projets.

Les décisions suivantes ont été formulées :

Projet de Décision 4/02 : Approbation du cadre logique des projets IIM

Oue:

Afin de fournir aux équipes de projets IIM/SG un cadre de suivi pour tous les projets IIM et un mécanisme de compte rendu pour toutes les activités des projets IIM approuvés, le cadre logique proposé par l'équipe de projet sur le plan directeur est approuvé.

Projet de Décision 4/03 Soumission de la documentation de projet à l'Équipe du Plan directeur de l'IIM

Oue:

Pour alimenter le Plan directeur des projets IIM, les projets AIM 3, COM 2, COM 4 et Surveillance soumettent leur documentation de projet avec les livrables au Coordinateur de l'Équipe du Plan directeur avec copie au Secrétariat avant le 31 octobre 2021.

Rapports des États sur la Planification et de la Mise en œuvre

4.3. La réunion a été informée que les questionnaires sur les Projets ont été distribués aux Etats par Lettre ES AN 1/6-0018 du 29 janvier 2021. A ce jour, peu d'Etats ont effectivement répondu à ces questionnaires. La réunion a reconnu que le faible niveau de disponibilité des données des États sur leur planification et leur mise en œuvre des services de navigation aérienne constitue un défi pour la région AFI. Afin de surmonter ce problème, la réunion a chargé le Secrétariat d'explorer d'autres mécanismes comme alternative aux enquêtes.

La décision suivante a été formulée en conséquence :

Projet de Décision 4/04 Augmentation du nombre d'Etats rendant compte des activités du Sous-Groupe

Que:

Afin d'améliorer la disponibilité des données sur la planification et la mise en œuvre des activités des États dans les domaines techniques, le Secrétariat explore d'autres mécanismes comme alternative aux enquêtes.

4.4. En outre, la réunion a établi que, comme le NCMC dans le domaine de la supervision de la sécurité, la mise en place d'un Coordinateur national pour la planification et la mise en œuvre (NCPI) ainsi que de Points focaux pour chaque domaine technique faciliterait la coordination des activités d'APRIG et de ses organes auxiliaires.

La réunion a formulé la conclusion suivante :

Projet de Conclusion 4/05 Points focaux des Etats dans les domaines techniques Que,

Afin de faciliter la coordination des activités d'APIRG et de ses organes auxiliaires, les États désignent un coordonnateur national pour la planification et la mise en œuvre (CNPI) ainsi que des points focaux dans les domaines AIM, CNS et MET et communiquent leurs coordonnées aux bureaux régionaux de l'OACI d'ici décembre 2021.

Gestion de l'information aéronautique (AIM)

- 4.5. La réunion a examiné les rapports sur les progrès réalisés par le Projet AIM 1 Évaluation et développement du SMQ appliqué à l'AIM dans l'État de l'AFI et le projet AIM 2 Mise en œuvre des Systèmes d'échange d'informations aéronautiques (AIXM).
- 4.6. En ce qui concerne le *Projet AIM 1*, la réunion a été informée qu'une enquête a été menée pour déterminer la conformité et la mise en œuvre du SMQ AIM au moyen d'un questionnaire. Onze (11) États ont répondu à l'enquête, neuf (9) ont indiqué qu'ils sont certifiés ISO et qu'ils sont au stade 2 de la mise en œuvre, tandis que deux (2) ont indiqué qu'ils ne sont pas certifiés ISO. En outre, l'ASECNA a partagé avec le Coordonnateur de l'Equipe Projet un certificat ISO indiquant que tous ses États membres sont certifiés ISO 9001:2015.
- 4.7. En ce qui concerne les activités du Go Team, la réunion a été informée que le Projet d'appui à la Mise en œuvre axé sur les résultats (RBIS) de l'AIM était en cours de révision et couvrirait les activités du Go Team pour la mise en œuvre du QMS, de l'AIXM et de l'eTOD.
- 4.8. En ce qui concerne le *Projet AIM* 2, il a été noté lors de la réunion que certains documents du projet ont été achevés, notamment la description, l'organisation et le questionnaire du projet. Le lien avec les autres projets et l'estimation des coûts du projet ne sont toujours pas finalisés. Certains problèmes liés à la faible participation des experts des États aux activités du projet ont été signalés.
- 4.9. La réunion n'a pas reçu de rapport sur le Projet AIM 3 relatif *la mise en œuvre de la fourniture de données électroniques sur le terrain et les obstacles (e-TOD) dans la région AFI*. La réunion a demandé au Nigeria, coordinateur du projet AIM 3, de confirmer sa volonté de continuer à diriger ce projet et de désigner un expert qualifié pour la coordination du projet.

Infrastructure et système de Communication, Navigation, Surveillance et Spectre Aéronautiques (CNS)

- 4.10. La réunion a été informée de l'état d'avancement des Projets CNS COM 2, COM 3, COM 5 et des Projets Surveillance, Navigation et Spectre. La réunion a pris note des réalisations accomplies. Toutefois, des difficultés ont été soulevées, notamment le manque de coordination de certains projets, le manque de participation des experts des États aux activités des projets et le manque de réponses aux questionnaires d'enquête sur les projets.
- 4.11. La réunion a pris note avec satisfaction des progrès significatifs réalisés par le Projet COM 5 de l'IIM en ce qui concerne les résultats attendus, qui comprennent notamment l'évaluation des cybermenaces potentielles pour les ANS, l'analyse initiale des cadres de cybersécurité

- et de cyberrésilience existants, l'élaboration du cadre de cyber sécurité et de cyber résilience ANS dans la région AFI.
- 4.12. La réunion n'a pas reçu de rapport sur le Projet COM 1 Mise en œuvre de la Communication Sol/Sol (ATS/DS, AIDC, VoIP) et le Projet COM 4 Mise en œuvre d'une infrastructure de télécommunication interopérable sans faille.

La réunion a formulé la conclusion suivante :

Projet de Conclusion 4/06 Coordination des Projets IIM

Que;

Pour assurer une coordination et une mise en œuvre appropriées des projets présentant des difficultés de coordination,

- a) Le Nigeria, le Mali et le Togo confirment leur volonté de continuer à diriger les projets AIM 3, COM 2, COM 1 et COM 4 respectivement et désignent un expert qualifié pour coordonner ces projets d'ici le 31 décembre 2021;
- b) Le Secrétariat procède à leur remplacement si aucune réponse n'est reçue des États concernés.

Conférence mondiale des radiocommunications 2023 de l'Union internationale des télécommunications (CMR/23 de l'UIT) et les dispositions relatives aux systèmes d'aéronefs téléguidés.

- 4.13. La réunion a également été informée de la prochaine réunion préparatoire de l'Union africaine des télécommunications pour la CMR/23 de l'UIT, qui se tiendra du 6 au 16 septembre 2021, pour discuter de tous les points de l'ordre du jour relatifs à la Conférence mondiale des radiocommunications 2023 de l'Union internationale des télécommunications (CMR/23 de l'UIT).
- 4.14. La réunion a été informée de l'adoption de la première édition du Volume VI "Systèmes et procédures de communication relatifs aux systèmes d'aéronefs téléguidés Liaison C2" à l'Annexe 10. Les SARP correspondants deviendront applicables le 26 novembre 2026.
- 4.15. La réunion a discuté des préoccupations de l'aviation concernant les risques opérationnels majeurs résultant du déploiement de la technologie 5G et a invité les États à prendre les mesures nécessaires lorsque la 5G est utilisée autour des aéroports.

Météorologie aéronautique (MET)

4.16. La réunion a pris note des progrès réalisés dans le cadre du projet MET 1 relatif à la mise en œuvre du service d'information sur les phénomènes météorologiques en route (SIGMET), (QMS/MET), dans la région AFI. Certaines réalisations ont été faites concernant la mise en œuvre du QMS, la conduite des tests régionaux SIGMET de la région AFI et la mise à jour du Guide AFI SIGMET et des procédures relatives aux tests SIGMET. La réunion a souligné la nécessité d'accélérer la finalisation de la mise à jour du guide SIGMET de la région AFI et sa mise en ligne sur le site web de l'OACI.

La réunion a formulé la décision suivante:

Projet de Décision 4/07 Guide AFI SIGMET et Procédure relatives aux Tests SIGMET

Que:

Afin d'aider les États/Organisations à fournir des informations SIGMET conformément aux SARP et aux procédures opérationnelles de l'OACI, le Projet MET Project 1 devra revoir et finaliser le Guide AFI SIGMET et les procédures relatives aux tests régionaux AFI sur les SIGMET et les soumettre à la prochaine réunion d'APIRG.

- 4.17. La réunion a discuté de l'estimation des coûts du Projet MET 1 couvrant les missions/ateliers/formations sur site pour environ 83 871.74 USD, et les ateliers/formations en ligne estimés à 58 730.64 USD.
- 4.18. En outre, la nécessité d'évaluer les compétences du personnel météorologique aéronautique dans la région AFI a été soulevée.
- 4.19. Certains défis liés au faible taux de réponse aux questionnaires et au manque de mise en œuvre (par les Centres de Veille Météorologique) des recommandations fournies dans les rapports annuels des test SIGMET dans la région AFI ont également été discutés.

Les décisions suivantes ont été formulées en conséquence :

Projet de Décision 4/08 Coûts des projets MET du Sous-groupe IIM

Que,

Afin de faciliter le financement du Projet MET 1 de l'IIM, la quatrième réunion du Sous-Groupe IIM approuve l'évaluation du coût pour le Projet MET 1 tel que contenu dans l'Appendice D2.

Projet de Décision 4/09 Évaluation des compétences du personnel météorologique aéronautique

Que,

Afin d'améliorer les compétences du personnel de météorologie aéronautique des États, le Projet MET 1 de l'IIM/SG, en coordination avec les États, développe un processus d'évaluation des compétences du personnel de météorologie aéronautique dans la région AFI.

4.20. La réunion a été informée de l'état d'avancement de la mise en œuvre du modèle IWXXM dans la région AFI. Un atelier a été organisé le 25 août 2021 pour aider les États à mettre en œuvre le modèle IWXXM. En outre, un questionnaire d'enquête sur l'état d'avancement du modèle IWXXM a été envoyé aux États et a enregistré un taux de participation de 44,68%. La réunion a également discuté de la question liée à la traduction des données OPMET du TAC au format IWXXM et a noté certaines préoccupations concernant les dispositions des services de traduction. La réunion a donc invité les Etats/Organisations à utiliser le formulaire de demande type figurant à l'Appendice D3 du présent rapport pour demander les services de traduction appropriés.

Les conclusions et décisions suivantes ont été formulées en conséquence:

Projet de Décision 4/10 Modèle de formulaire de demande de services de traduction du TAC à l'IWXXM

Que:

Pour permettre aux Etats de la région AFI de faire traduire les données OPMET du TAC au format IWXXM par leur Centre de traduction de données associé, le modèle de formulaire de demande de services de traduction du TAC au format IWXXM, tel que présenté à l'Appendice D3 est approuvé.

Projet de Conclusion 4/11 Agréments pour la traduction du Code alphanumérique traditionnel au format IWXXM

Que,

Dans le cadre de la diffusion des données OPMET au format IWXXM dans la région AFI :

- a) Les États producteurs de données dont les données TAC sont converties en IWXXM par un autre État en leur nom, veillent à ce qu'un accord bilatéral ou régional soit signé pour de telles circonstances :
- b) Les BRDO /IROG Dakar et Pretoria mettent en place un plan régional officiel d'ici le 30 novembre 2021 pour soutenir la mise en œuvre de l'IWXXM dans la Région et formalisent un accord bilatéral pour effectuer les tests d'opérationnalisation de l'IWXXM entre les deux IROG et leur ROC correspondant; et
- c) Le Secrétariat enregistre les plans régionaux à des fins de suivi, tienne à jour la liste des accords et la mette à disposition sur le site web public de l'OACI.
- 4.21. La réunion a été informée des progrès réalisés par le projet MET 2, y compris les actions entreprises conformément à la conclusion 23/28 d'APIRG/23 concernant le développement de plans de contingence relatifs aux cendres volcaniques et la conduite d'exercices sur les cendres volcaniques dans la région AFI. La réunion a noté qu'un atelier a été organisé sur l'exercice sur les cendres volcaniques et que le plan de contingence AFI relatif aux cendres volcaniques (AFI VACP) a été révisé.

La décision suivante a été prise en conséquence.

Projet de Décision 4/12 Approbation du plan de contingence AFI relatifs aux cendres volcaniques

Que,

Afin de fournir aux États/Organisations des directives et des procédures normalisées pour la fourniture aux compagnies aériennes et aux aéronefs en route, d'informations avant et pendant une éruption volcanique, le projet de Plan Contingence AFI relatif aux cendres volcaniques, édition 2021 (AFI VACP, Ed 2021) est approuvé.

4.22. La réunion a également été informée des activités en cours liées à la préparation de l'exercice sur les cendres volcaniques qui sera mené dans la région AFI d'ici la fin de l'année. À cet égard, la réunion a examiné les projets d'orientations et de directives opérationnelles relatives à l'exercice sur les cendres volcaniques, notamment les instructions opérationnelles AFI relatives aux exercices sur les cendres volcaniques (AFI VOLCEX OPINS) et les directives AFI relatives à l'exercice sur les cendres volcaniques.

À l'issue des discussions, la réunion a convenu de ce qui suit:

Projet de Conclusion 4/13 Instructions et directives opérationnelles relatives à l'exercice sur les cendres volcaniques dans la région AFI

Que,

Dans le cadre de la conduite de l'exercice sur les cendres volcaniques dans la région AFI,

- a) Le Projet MET 2 de l'IIM/SG, en coordination avec l'État Responsable de l'exercice sur les cendres volcaniques dans la région AFI, finalise les instructions opérationnelles sur l'exercice sur les cendres volcaniques (AFI VOLCEX OPINS) et les directives relatives à l'exercice sur les cendres volcaniques d'ici le 30 octobre 2021 pour approbation par l'APIRG/24; et
- b) Le Secrétariat coordonne avec la République démocratique du Congo, le Kenya, l'Éthiopie et l'Érythrée l'obtention des coordonnées des points focaux de leurs observatoires volcanologiques, conformément aux indications fournies dans le Doc. 9766 de l'OACI, au plus tard le 30 octobre 2021.
- 4.23. La réunion a examiné le rapport sur l'état d'avancement du projet MET 3 relatif à la mise en œuvre des dispositions de l'Annexe 3 à la Convention relative à l'Aviation cile internationale concernant les exigences en matière de météorologie spatiale dans la région AFI. Les documents de projet (termes de référence et projet, portée, objectifs, tâches, etc.) ont été élaborés. Les questionnaires d'enquête du projet ont été élaborés et distribués aux États et les activités de mise en œuvre du projet sont en cours.

La décision suivante a été formulée :

Projet de Décision 4/14 Adoption des Termes de Référence du Projet MET 3 et des livrables du projet pour 2021-2022

Que;

Les termes de référence proposés du Projet MET 3 et ses livrables correspondants tels que contenus dans les Appendices D5 et D6 sont adoptés.

Point 5 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des modules ASBU

Dispositions de la sixième édition du GANP

- 5.1. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion a été informée de la sixième édition du Plan mondial de Navigation aérienne (GANP).
- 5.2. La réunion a reçu des informations détaillées sur les modules ASBU relatifs à l'AIM, au CNS et à la MET, l'accent étant mis sur la nécessité pour la région AFI d'évaluer les modules et éléments prioritaires du Bloc 1 en vue de leur mise en œuvre.
- 5.3. Prenant note des changements importants introduits par la sixième édition du GANP, la réunion a reconnu la nécessité pour la région AFI d'aligner le plan régional de navigation aérienne sur le GANP. A cet égard, la réunion a convenu du projet de décision suivant.

Projet de Décision 4/15 Alignement du plan régional de navigation aérienne sur la 6e édition du GANP

Que:

Afin d'assurer la cohérence entre le plan régional AFI de navigation aérienne et le GANP :

- a) Le Secrétariat organise un atelier spécifique pour mettre à jour les États sur les dispositions de la sixième édition du GANP;
- b) Les équipes de projets IIM/SG identifient les modules applicables du bloc 1 des ASBU pour la région AFI, et les soumettre au secrétariat avec les priorités correspondantes avant le 31 décembre 2021 ; et
- c) Le Secrétariat de l'IIM/SG coordonne avec le Secrétariat de l'AAO/SG l'élaboration d'un projet de plan régional révisé de mise en œuvre de la navigation aérienne en vue de son intégration dans le volume III de l'eANP.
- 5.4. La réunion a demandé aux Équipes de Projets de l'IIM d'aligner les références des projets avec les Groupes, Fils et Modules ASBU du GANP. A cette fin, le projet de décision suivant a été formulé.

Projet de Décision 4/16 Alignement des références des projets de l'IIM ASBU sur le GANP Que ;

Afin d'intégrer les changements introduits par la 6ème édition du GANP et son impact sur les Plans régionaux et nationaux, les Coordonnateurs d'Equipes Projets de l'IIM alignent les références des projets sur les groupes, files et modules ASBU du GANP d'ici le 31 décembre 2021.

Incorporation de la Recherche, du Développement et de l'Innovation (RDI) dans le programme de travail de l'APIRG

5.5. La réunion a discuté de l'introduction de la Recherche, du Développement et de l'Innovation (RDI) dans l'aviation. Il a été souligné qu'il est nécessaire d'aligner la recherche parmi les parties prenantes de l'aviation des États de la région AFI pour préparer l'avenir, partager les expériences pertinentes afin que les membres soient conscients des avantages potentiels. Après des discussions, la réunion a formulé la décision suivante:

Projet de Décision 4/17 Incorporation de la Recherche, du Développement et de l'Innovation (RDI) dans le programme de travail d'APIRG

Oue:

Afin d'aider les États AFI à réaliser la mise en œuvre des exigences opérationnelles et des éléments des modules ASBU, les programmes de travail d'APIRG et de ses organes auxiliaires soient modifiés pour inclure des activités liées à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI).

Point 6 de l'ordre du jour : Déficiences de la navigation aérienne

Domaines minimum de notification dans AIM, CNS et MET

- 6.1. Sous ce point de l'ordre du jour, il a été rappelé à la réunion que la vingt-troisième réunion d'APIRG, notant les progrès accomplis dans l'opérationnalisation de la Base de données sur les déficiences de la navigation aérienne (AANDD) de la région AFI, a approuvé le processus de gestion de l'AANDD ainsi que la liste des domaines minimum de notification.
- 6.2. Les participants ont été informés que des travaux sont en cours pour améliorer la base de données, dans le but de rendre le système plus convivial et de l'adapter aux besoins opérationnels. La formation des points focaux des Etats/Organisations sera effectuée lorsque la nouvelle version du système sera disponible.
- 6.3. La réunion a discuté de la liste révisée des domaines minimums de notification en tenant compte des Blocks Constitutifs de Base (BBB) et des modules ASBU avec la priorité 1 dans la région AFI, comme indiqué dans **l'Appendice E1** de ce rapport. La réunion a approuvé cette révision par le biais du projet de Décision suivant.

Projet de Décision 4/18 Approbation des domaines minimum de notification révisés

Que:

Afin de soutenir la mise en œuvre de la Méthodologie uniforme pour l'identification, l'évaluation et la notification des carences, les domaines minimums de notification révisés sont approuvés.

- 6.4. La réunion a discuté des données OPMET manquantes dans la Région AFI. Les rapports reçus par le Secrétariat de la part des deux banques régionales de données OPMET (BRDO) Dakar et Pretoria ont révélé un niveau élevé d'indisponibilité des données OPMET.
- 6.5. Conformément à la Conclusion 20/43 d'APIRG/20 relative au Plan d'action pour supprimer les déficiences de la navigation aérienne dans le domaine MET et à la Conclusion 21/24 d'APIRG/21 traitant de la disponibilité des données OPMET dans les banques de données OPMET de la région AFI, le Secrétariat a organisé le 21 juin 2021, un atelier virtuel sur la disponibilité des données OPMET dans la Région AFI. Les participants ont discuté des lacunes liées à la perte de données OPMET dans la région AFI et ont chargé un groupe d'experts du Kenya, de l'ASECNA et de l'Afrique du Sud d'élaborer un plan d'actions correctives. La réunion a examiné ce plan d'action tel que présenté dans l'Appendice E2 de ce rapport et a appelé à sa mise en œuvre. La conclusion suivante a été formulée:

Projet de Conclusion 4/19 Mesures pour améliorer la disponibilité des données OPMET dans la région AFI

Oue:

Pour adresser les questions de sécurité liées à l'indisponibilité des données OPMET,

- a) Les Etats/Organisations mettent en œuvre les mesures contenues dans le Plan d'Action relatif à la disponibilité des OPMET tels que présenté en Appendice E2 et fournissent un rapport trimestriel au Secrétariat ;
- b) Le Secrétariat coordonne la mise en œuvre du plan d'action sur la disponibilité des OPMET et fournisse un soutien si nécessaire.
- 6.6. Il a été rappelé à la réunion les nouvelles dispositions relatives au Format Mondial de Notification (GRF) et les implications qui en résultent pour le tableau MET II-2 de la Partie V de l'eANP AFI Volume II. Le tableau MET II-2 comprend actuellement une obligation pour le Bureau météorologique d'aérodrome d'indiquer les conditions sur l'état de la piste en tant qu'information supplémentaire dans les METAR/SPECI, mais la mise en œuvre des dispositions relatives au GRF annule cette obligation. En outre, la réunion a noté avec inquiétude qu'afin d'améliorer la fourniture des observations et prévisions requises par les Bureaux MET d'aérodrome, un certain nombre d'Etats AFI sont tenus de mettre à jour leurs informations contenues dans le Tableau MET II-2. Après discussions, La réunion a formulé la conclusion suivante.

Projet de Conclusion 4/20 Révision du tableau MET II-2 de la Partie V de l'AFI eANP Vol II

Que,

Afin d'améliorer la fourniture des observations et des prévisions météorologiques requises par les centres MET d'aérodrome responsables, les États soumettent au Secrétariat des propositions d'amendement de leur Tableau MET II-2 dans l'eANP volume II partie V.

Poursuite du Projet CODEVMET AFI

- 6.7. La réunion a été informée de la révision du Projet CODEVMET-AFI afin d'assurer sa pertinence par rapport aux défis rencontrés par les Etats. Les principaux objectifs du projet révisé étant d'aider les Etats à améliorer leurs fonctions de supervision des services MET dans les Etats membres, d'aider les fournisseurs de services MET des Etats à se conformer aux SARP de l'OACI et à mettre en œuvre le système de gestion de la qualité dans le domaine MET.
- 6.8. La réunion a également été informée que la deuxième réunion du Comité de pilotage du CODEVMET-AFI, qui s'est tenue virtuellement en juillet 2021, a approuvé les documents révisés du projet CODEVMET-AFI et ses Appendices pour guider sa mise en œuvre en début 2022. La réunion IIM/SG/4 a formulé la conclusion suivante

Projet de Conclusion 4/21 Poursuite du Projet CODEVMET AFI

Que,

Afin d'améliorer les activités de supervision de la sécurité des États dans le domaine MET, les Etats /Organisations soutiennent la mise en œuvre du Projet relatif au Développement Coopératif des Services de Météorologie Aéronautique dans la Région AFI (CODEVMET AFI)

Point 7 de l'ordre du jour : Examen des Termes de Référence et du Programme de Travail du Sous-Groupe

- 7.1. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion a examiné, actualisé et ajusté les Termes de Référence et le Programme de Travail du Sous-Groupe IIM d'APIRG, tels que présentés à l'Appendice F du présent rapport.
- 7.2. 7.2. En particulier, la réunion a mis à jour la méthode de travail du Sous-groupe en incluant l'exigence de la Conclusion 23/17 de la réunion APIRG/23, demandant au Président et au Vice-Président du Sous-Groupe IIM d'APIRG de convoquer des réunions trimestrielles de coordination des Coordonnateurs d'équipes projets pour évaluer les progrès réalisés et identifier les défis comme activité permanente.
- 7.3. La réunion a également révisé et complété le programme de travail du Sous-Groupe conformément à l'Annexe joint à ses termes de référence.

La décision suivante a été formulée:

Projet /Décision 4/22 Termes de référence de l'IIM/SG APIRG

Que;

Suite à la mise à jour de la méthode du Sous-groupe, les Termes de référence révisés du Sous-groupe IIM sont approuvés

Point 8 de l'ordre du jour : Questions diverses

8.1. Aucune question n'a été est discutée sous ce point de l'ordre du jour.

Point 9 de l'ordre du jour : Examen du Projet de Conclusions/Décisions de la Quatrième réunion du Sous-Groupe Infrastructure et gestion de l'information (IIM/SG4)

9.1. Sous ce point de l'ordre du jour, les résultats de la réunion ont été examinés et discutés. La réunion s'est mise d'accord sur sept (7) conclusions et quinze (15) décisions telles que contenues dans **l'Appendice G** du présent rapport.